

Date d'édition : 08/08/2022.

Ce document vous présente des informations spécifiques sur l'option d'investissement « Branche 21 » au sein du produit Épargne et placements non fiscaux. Ce document d'information spécifique doit dès lors être lu conjointement avec le document d'informations clés associé à ce produit. Il ne s'agit pas de matériel marketing. Ces informations vous aideront à mieux comprendre la nature, les risques, les coûts et les éventuels profits ou pertes de cette option d'investissement et vous permettront de la comparer avec d'autres options et produits d'investissement.

1) De quel type de produit s'agit-il ?

Objectifs

Pour la branche 21 avec rendement garanti, le rendement dépend du taux d'intérêt garanti choisi et de **l'éventuelle participation bénéficiaire non garantie**. Compte tenu des faibles taux d'intérêt sur les marchés financiers, des taxes et des coûts, il existe un risque que vous récupériez moins que votre investissement, même à plus long terme.

Taux d'intérêt garanti

Au choix: 0,45% ou 0% (Ce choix est applicable pour les contrats conclus à partir du 03/04/2022).

Ces taux d'intérêt ont une différence dans les frais de gestion (voir section « 3. Quels sont les frais ») et les participations bénéficiaires du passé étaient parfois plus élevées au taux d'intérêt de 0 %. Attention : les résultats obtenus dans le passé n'offrent aucune garantie pour l'avenir.

Le taux d'intérêt en vigueur au moment d'un versement reste garanti pour ce versement pendant toute la durée du contrat. Le taux d'intérêt peut changer pendant la durée du contrat, mais une modification n'a d'incidence que sur les versements futurs.

Participation aux bénéfices

La participation bénéficiaire est déterminée chaque année sur la base des résultats réalisés par P&V et est approuvée par l'Assemblée générale et la BNB. Elle est variable d'année en année et n'est pas garantie. Une fois attribuée, la participation bénéficiaire est définitivement acquise.

La participation bénéficiaire peut être versée dans la branche 21 : elle est alors ajoutée à la réserve constituée et capitalisée au taux d'intérêt en vigueur au moment de l'attribution. Elle peut aussi être versée dans l'un des fonds de la branche 23 disponibles au sein du produit « épargne et placements non fiscaux ». Aucune garantie ne peut être octroyée quant au rendement d'un fonds. La valeur du fonds choisi peut varier dans le temps. Le risque financier correspondant repose sur le preneur d'assurance.

Pour la « Branche 21 », une éventuelle participation bénéficiaire est attribuée :

- à partir d'un versement minimum de 495 EUR sur base annuelle ; ou
- si la réserve totale constituée s'élève au minimum à 4 950 EUR.

Investisseur de détail visé

« Branche 21 » s'adresse à toute personne disposant de connaissances et d'expérience dans le domaine des assurances de la branche 21, et souhaitant investir à moyen ou long terme avec un rendement garanti et un faible risque d'investissement. L'horizon de placement recommandé est de minimum 8 ans et un jour.

2) QUELS SONT LES RISQUES ET QUE PUIS-JE RÉCUPÉRER ?

Indicateur de risque

1	2	3	4	5	6	7
< >						
Risque plus faible			Risque plus élevé			



L'indicateur de risque se fonde sur l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 8 ans. En cas de vente anticipée, vous récupérerez moins.

- L'indicateur de risque récapitulatif permet de comparer le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que les investisseurs enregistrent des pertes sur le produit en raison des évolutions du marché ou d'un manque d'argent pour le paiement.
- Nous avons rangé ce produit en position 2 sur 7, soit une catégorie de risque faible.
- Vous avez le droit de récupérer au moins 100% de vos primes nettes et des intérêts garantis capitalisés, sans tenir compte des frais de gestion. Les montants supérieurs et les rendements supplémentaires dépendent des performances futures du marché et sont donc incertains.
- Si nous ne sommes pas en mesure de vous payer la somme qui vous est due, vous pourriez perdre la totalité de votre mise.
- Vous pouvez toutefois bénéficier d'un régime de protection des consommateurs. Cette protection n'est pas prise en compte dans l'indicateur présenté ci-dessus.

Pour l'assurance vie avec rendement garanti (support de la branche 21) de droit belge, vous bénéficiez de la protection du Fonds de garantie. Si l'assureur n'est plus en mesure de vous payer ou s'il est déclaré en faillite, le Fonds de garantie vous remboursera à concurrence de 100 000 € maximum par personne et par institution.

Scénarios de performance

Les scénarios présentés illustrent le rendement potentiel de votre investissement, en fonction du rendement garanti choisi. Vous pouvez les comparer aux scénarios d'autres produits.

Placement		10 000 EUR à 0,45%		
Prime d'assurance		0 EUR		
		1 an	4 ans	8 ans (période de détention recommandée)
Scénario en cas de vie				
Scénario de stress	Ce que vous pouvez récupérer après déduction des frais	€9323,25	€9393,35	€9487,64
	Rendement moyen par an	-6,77%	-1,55%	-0,66%
Scénario défavorable	Ce que vous pouvez récupérer après déduction des frais	€9323,25	€9393,35	€9487,64
	Rendement moyen par an	-6,77%	-1,55%	-0,66%
Scénario modéré	Ce que vous pouvez récupérer après déduction des frais	€9323,25	€9393,35	€9487,64
	Rendement moyen par an	-6,77%	-1,55%	-0,66%
Scénario favorable	Ce que vous pouvez récupérer après déduction des frais	€9389,79	€9664,40	€10043,09
	Rendement moyen par an	-6,10%	-0,85%	0,05%
Scénario en cas de décès				
Décès de l'assuré	Ce que vos bénéficiaires peuvent récupérer après déduction des frais	€9323,25	€9393,35	€9487,64

Placement		10 000 EUR à 0%		
Prime d'assurance		0 EUR		
		1 an	4 ans	8 ans (période de détention recommandée)
Scénario en cas de vie				
Scénario de	Ce que vous pouvez récupérer	€9309,30	€9337,26	€9374,66

stress	après déduction des frais			
	Rendement moyen par an	-6,91%	-1,70%	-0,80%
Scénario défavorable	Ce que vous pouvez récupérer après déduction des frais	€9309,30	€9337,26	€9374,66
	Rendement moyen par an	-6,91%	-1,70%	-0,80%
Scénario modéré	Ce que vous pouvez récupérer après déduction des frais	€9309,30	€9337,26	€9374,66
	Rendement moyen par an	-6,91%	-1,70%	-0,80%
Scénario favorable	Ce que vous pouvez récupérer après déduction des frais	€9357,24	€9531,09	€9767,93
	Rendement moyen par an	-6,43%	-1,19%	-0,29%
Scénario en cas de décès				
Décès de l'assuré	Ce que vos bénéficiaires peuvent récupérer après déduction des frais	€9309,30	€9337,26	€9374,66

- Ce tableau indique la somme d'argent vous pourriez récupérer au cours des 8 prochaines années, selon différents scénarios, si vous investissez 10 000 EUR.
- Les scénarios présentés constituent une estimation de la future performance basée sur des données historiques relatives à la variation de valeur de cet investissement et ne donnent pas lieu à une indication précise. Ce que vous recevez dépend de la performance du marché et de la durée pendant laquelle vous conservez l'investissement/le produit.
- Le scénario de stress montre ce que vous pourriez récupérer dans des conditions de marché extrêmes et ne tient pas compte de la situation dans laquelle nous ne pourrions pas vous payer.
- Les montants indiqués comprennent tous les frais du produit même ainsi que les frais de votre conseiller ou distributeur. Les montants ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer la somme que vous récupérez.
- Les conditions d'un rachat anticipé sont décrites dans la rubrique « Frais ».

3) QUELS SONT LES FRAIS ?

Les frais au fil du temps

Placement de 10 000 EUR à 0,45%			
Scénarios	Si vous vendez après 1 an	Si vous vendez après 4 ans	Si vous vendez après 8 ans
Frais totaux	1184,79	1251,47	1338,81
Effet sur le rendement (RIY) par an	-11,85%	-3,20%	-1,72%

Placement de 10 000 EUR à 0%			
Scénarios	Si vous vendez après 1 an	Si vous vendez après 4 ans	Si vous vendez après 8 ans
Frais totaux	1174,81	1204,79	1246,11
Effet sur le rendement (RIY) par an	-11,75%	-3,08%	-1,60%

- La diminution du rendement présentée montre l'effet de l'ensemble des frais à payer par le client sur le rendement de ses placements. Ce total de frais inclut les frais uniques, fixes et occasionnels.
- Les montants affichés représentent le coût cumulatif du produit même, pour trois durées différentes.
- Ces montants comprennent notamment les sanctions potentielles pour vente anticipée.

Si le produit arrive à échéance, les montants sont par conséquent supérieurs à ceux indiqués ici, car aucuns frais de rachat ne sont appliqués.

- Ces chiffres représentent des estimations, qui pourraient évoluer à l'avenir, et supposent que le client investit une seule fois 10 000 EUR.

Composition des frais

Ce tableau montre l'effet sur le rendement annuel d'un investissement				
Rendement garanti		0,45%	0%	
Frais uniques	Frais d'entrée	-0,91%	-0,90%	L'effet des frais au moment de votre mise ou l'effet des frais déjà inclus dans le prix. Il s'agit du maximum que vous paierez ; il se peut que vous payiez moins.
	Frais de sortie	0,00%	0,00%	L'effet des frais de sortie à la date d'échéance de votre placement.
Frais courants	Frais de gestion	-0,20%	-0,10%	L'effet des frais que nous retirons chaque année pour la gestion de vos placements.

- Ce tableau indique l'effet annuel des différents types de frais sur le rendement potentiel du placement à la fin de la durée recommandée.
- Il donne la signification des différentes catégories de frais.

Relevé des frais

Frais en cas de rachat avant la date d'échéance

L'indemnité de rachat ne dépasse pas le maximum des deux montants suivants :

- 5% calculés sur la valeur de rachat. Au cours des 5 dernières années, cette indemnité diminue de 1% par an.
- Un montant forfaitaire de 75 EUR indexé en fonction de l'indice santé des prix à la consommation (base 1988 = 100).

Correction conjoncturelle pendant les huit premières années

Lorsqu'un rachat s'effectue dans les huit premières années la valeur de rachat théorique peut être remplacée par la valeur de rachat théorique obtenue en remplaçant le taux technique par le spot rate applicable, au moment du rachat dont la durée est égale à la différence entre la durée du contrat limitée à huit ans et l'ancienneté du contrat.

Frais d'entrée

Maximum 6,7% sur la prime.

Frais de gestion

Des frais de gestion, calculés en pourcentage, sont prélevés sur les réserves moyennes :

- 0,20% par an sur les réserves constituées avec un intérêt égal à 0,45%.
- 0,10% par an sur les réserves constituées avec un intérêt égal à 0%.

La compagnie d'assurances a la possibilité de modifier ces frais de gestion conformément à la législation applicable et les dispositions contractuelles. Ce coût est applicable pour les contrats conclus à partir du 03/04/2022.